Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

ÉBAUCHE

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Enseignement de l'onondaga

Annexe C - Règlement sur les qualifications requises pour enseigner
Avril 2021

Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Table des matières

1. Introduction 1

A. Contexte pour le développement et la prestation du cours menant à la qualification additionnelle : Enseignement de l'onondaga 2

B. Caractéristiques additionnelles : Fondements théoriques et culturels 3

2. Contexte législatif 5
3. Fondements de l'exercice professionnel 6

Ressources pour la formation des enseignants 6

4. Aperçu du cours 7

A. Attentes générales en matière d'apprentissage liées à la pratique professionnelle de l'enseignement, Enseignement de l'onondaga 7

B. Attentes générales en matière d'apprentissage liées à l'enseignement dans un contexte hodinohsoni 8

5. Contenu du cours 10

A. Connaissances 10

B. Compétences et pratiques 11

C. Curriculum, mesure et évaluation 12

D. Recherche et développement 13

E. Participation de la communauté 13

6. Conception et pratiques pédagogiques 14

Apprentissage expérientiel 15

7. Mesure et évaluation des participants 16

Annexe 1 17

Annexe 2 19

Annexe 3 20

Annexe 4 23

nouvelle orthographe

ébauche

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Enseignement de l'onondaga

1. Introduction

Les enseignantes et enseignants qui obtiennent une note de passage au cours élaboré à partir du présent document reçoivent la qualification additionnelle : *Enseignement de l'onondaga*.

Le présent cours a été élaboré de façon collaborative avec les membres de la communauté hodinohsonie et des pédagogues des Six Nations de la rivière Grand. En s'appuyant sur leurs conseils et leur expertise, les processus et protocoles hodinohsonies ont été utilisés pour guider l'élaboration de la présente ligne directrice. Les voix et la sagesse des gardiens du savoir et des membres des communautés se reflètent dans la présente ligne directrice. Les connaissances, les façons de savoir, la culture, la langue et les traditions hodinohsonies sont honorées et célébrées tout au long du cours *Enseignement de l'onondaga*.

Tous les pédagogues qui répondent aux exigences d'admission prévues dans le Règlement sur les qualifications requises peuvent s'inscrire au présent cours, mais ceux qui s'y inscrivent ont un intérêt pour la matière visée ou en ont acquis une certaine expérience. Ils souhaitent améliorer leurs connaissances, compétences et pratiques, ainsi que la maitrise de la langue, et les appliquer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes. Offrir des expériences d'apprentissage accueillantes, inclusives et positives qui reflètent l'empathie, les connaissances professionnelles, la pratique éthique, le leadeurship et l'apprentissage continu est essentiel à la mise en œuvre du présent cours.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnait que les pédagogues qui œuvrent au sein des systèmes scolaires financés par la province ainsi que des écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations doivent explorer des idées et des questions qui s'appliquent à leur propre contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler.

Les concepteurs, fournisseurs et instructeurs de cours menant à une qualification additionnelle utilisent le cadre conceptuel de la ligne directrice pour mettre en valeur les principaux concepts en fonction des divers contextes professionnels, des connaissances, des habiletés et de la compréhension des participantes et participants. Adopter le modèle d'un

milieu d'apprentissage positif qui reflète l'empathie et les facettes multiples de la diversité et de l'équité est essentiel à la mise en œuvre holistique du présent cours, lequel soutient l'amélioration des connaissances professionnelles, de la pratique éthique et du leadeurship, et contribue au perfectionnement professionnel continu. L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnait que, au sein des systèmes scolaires financés par la province ainsi que dans les écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations, les pédagogues doivent explorer des idées et des questions qui s'appliquent à leur contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler. Dans le présent document, les termes «participantes» et «participants» font référence aux pédagogues qui suivent le cours et les termes «apprenantes» et «apprenants» font référence aux jeunes qui fréquentent les écoles.

A. Contexte pour le développement et la prestation du cours menant à la qualification additionnelle : Enseignement de l'onondaga

Le rétablissement et le maintien des langues hodinohsonies, que les Hodinohsonies croient leur avoir été transmises par le Créateur, sont essentiels au maintien des civilisations hodinohsonies. Attachés à leurs valeurs et connaissances culturelles – dont les langues font partie – les Hodinohsonies sont profondément ancrés dans leur histoire, leurs territoires, leurs cérémonies, leurs pratiques culturelles et leur mode de vie, qui ont transcendé le colonialisme, y compris l'époque des pensionnats. Dans cette optique, les éléments suivants sont ajoutés comme points supplémentaires à considérer pour le développement et la prestation du cours menant à la qualification additionnelle : *Enseignement de l'onondaga* :

1. Importance des locuteurs de langue maternelle

Les locuteurs de langue maternelle sont à l'avant-scène des efforts visant à rétablir, maintenir et faire rayonner la langue onondaga et les connaissances culturelles irremplaçables qu'elle véhicule. Le leadeurship de ces locuteurs dans tous les aspects de l'enseignement, de l'apprentissage et du développement est essentiel pour garantir que les générations futures d'Hodinohsonis parlent, lisent et écrivent l'onondaga, et comprennent leurs traditions. Dans cette optique, les locuteurs de langue maternelle jouent un rôle central, dans la mesure du possible, tant sur le plan du développement que de la prestation du cours menant à la qualification additionnelle : *Enseignement de l'onondaga.*

2. Importance des compétences linguistiques des enseignants

L'onondaga est une langue menacée. Les personnes qui l'enseignent sont souvent des apprenants et des locuteurs de langue seconde qui n'ont pas appris cette langue alors qu'ils étaient enfants. Il est donc entendu que les enseignants de l'onondaga peuvent également avoir besoin d'une formation supplémentaire, par exemple pour améliorer leurs compétences linguistiques ou leur connaissance de la grammaire afin de s'assurer que les efforts des élèves, des apprenants de la langue et de la communauté pour revitaliser l'onondaga soient couronnés de succès.

3. Importance de l'apprentissage en immersion

Tout type d'apprentissage dans un milieu d'immersion, y compris l'apprentissage de l'onondaga, est considéré prioritaire. Par conséquent, la conception et la prestation du présent cours prévoient que l'enseignement et le contenu seront prodigués en onondaga, selon le niveau de compétences, et ce, durant tout le cours. On croit que l'utilisation de l'onondaga de façon cumulative et dans des contextes appropriés maintiendra l'intérêt et la motivation des participants qui possèdent un niveau de compétence adéquat. Pour fournir un incitatif aux personnes qui possèdent un niveau de compétence moins élevé, on pourrait offrir aux participants qui souhaitent suivent ce cours un enseignement des fondements de la langue onondaga.

Schéma nº 1 : Contexte important pour l'élaboration et la prestation du présent cours

B. Caractéristiques additionnelles : Fondements théoriques et culturels

En plus du matériel se rapportant à la langue, le cours *Enseignement de l'onondaga* développé à partir de la présente ligne directrice permet également aux enseignants de comprendre la culture et la théorie qui guident les pratiques pédagogiques hodinohsonies. Parmi les éléments culturels et théoriques supplémentaires à intégrer dans le cours, notons les suivants :

- les élèves et les apprenants de l'onondaga font de leur mieux et n'arrêtent jamais d'apprendre
- l'appui aux élèves et aux apprenants de la langue est fourni d'une manière délicate et respectueuse afin qu'ils se sentent plus à l'aise avec la langue
- la culture est représentée dans la langue; p. ex., le respect des ainés est une considération importante dans la culture hodinohsonie qui peut s'exprimer par diverses caractéristiques linguistiques, y compris l'utilisation de pronoms
- la philosophie visant à améliorer la confiance linguistique comprend l'utilisation de la langue de façon continue (immersion)
- l'idée d'apprentissage traditionnel est intégrée à la langue (p. ex., voir, ressentir et expérimenter)
- les leadeurs en éducation s'encouragent mutuellement à parler l'onondaga à l'école et dans la communauté
- les pratiques culturelles et communautaires guident la langue associée
- le développement de ressources appuie les enseignants, les apprenants et les fournisseurs de cours, et certaines de ces ressources sont partagées parmi les six langues hodinohsonies.

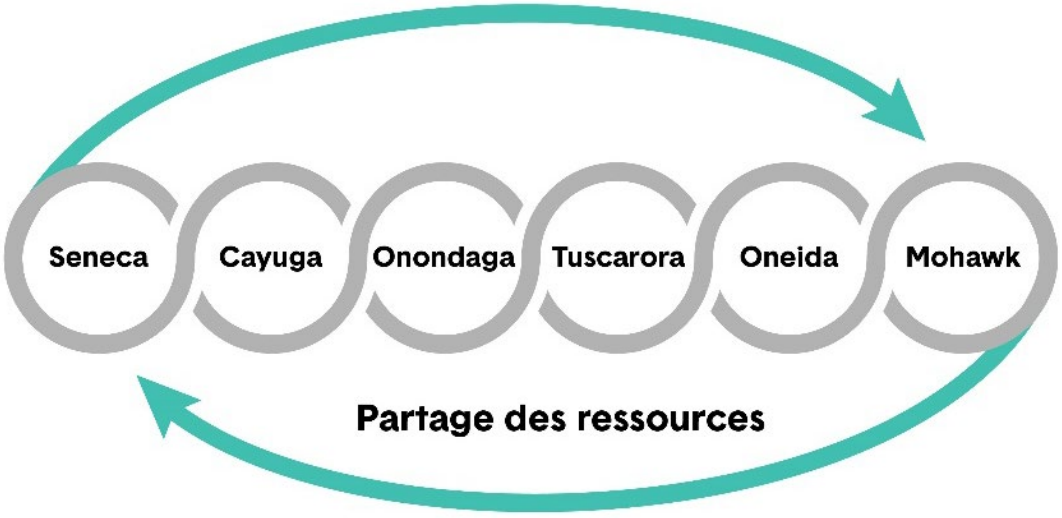

Schéma nº 2 : Partage des ressources entre les langues ogwehoweh

Ces éléments ne sont que quelques considérations supplémentaires possibles pour l'élaboration et la prestation de ce cours (schéma n° 2). On croit que d'autres considérations liées à la théorie et à la compréhension culturelle seront éventuellement intégrées dans l'élaboration et la prestation du cours.

2. Contexte législatif

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante dans la province. Sa responsabilité relativement aux cours menant à une qualification additionnelle comprend les éléments suivants :

- établir et faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession, en reconnaissant et en respectant la diversité, le savoir traditionnel et les normes d'exercice du peuple onondaga;
- prévoir la formation continue des membres
- agréer les cours menant à une qualification additionnelle, plus précisément :

> *Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habilités et aux connaissances énoncées dans les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.*
>
> *Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement, partie IV, paragraphe 24*

Le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner énonce les qualifications additionnelles que les pédagogues peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une qualification additionnelle, à la qualification de perfectionnement des directrices et directeurs d'école, à la qualification de directrice ou de directeur d'école, aux qualifications pour enseigner aux cycles primaire et moyen et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une qualification additionnelle doit comporter au moins 125 heures, tel qu'approuvé par le registraire de l'Ordre. Les cours agréés menant à une qualification additionnelle reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante*.

Les participantes et participants qui répondent aux exigences du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner peuvent suivre le présent cours.

La qualification additionnelle : *Enseignement de l'onondaga*, telle qu'énoncée dans l'annexe C du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, est inscrite sur le certificat de qualification et d'inscription des membres de l'Ordre ayant réussi le cours.

3. Fondements de l'exercice professionnel

Les *Fondements de l'exercice professionnel* communiquent une vision provinciale de ce que signifie être pédagogue en Ontario, laquelle constitue l'essence même du professionnalisme chez les pédagogues. Les normes d'exercice et les normes de déontologie de la profession enseignante (voir annexe 1) sont les assises de l'élaboration et de la mise en œuvre du présent cours. Comme principes de pratique professionnelle, les neuf normes mettent l'accent sur un perfectionnement professionnel continu. De plus, elles appuient le *Cadre de formation de la profession enseignante*, qui exprime clairement les principes de l'apprentissage des pédagogues et présente une gamme d'options favorisant le perfectionnement professionnel.

L'amélioration continue du jugement professionnel acquis par des expériences, du questionnement et une réflexion critique est essentielle pour incarner les normes ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* dans le présent cours et la pratique de l'enseignement.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail directeurs qui sous-tendent les connaissances, les compétences et les expériences professionnelles dont les pédagogues ont besoin pour enseigner de façon efficace dans un milieu qui favorise le *respect*, l'*empathie*, la *confiance* et l'*intégrité*, et pour contribuer à son épanouissement.

Ressources pour la formation des enseignants

L'Ordre a développé des ressources qui appuient l'intégration efficace des normes aux cours menant à une qualification additionnelle. Elles présentent une variété de processus éducatifs basés sur le questionnement et la recherche, qui visent l'intégration des normes à la pratique professionnelle. Vous pouvez les consulter sur le site web de l'Ordre.

Ces ressources appuient le développement des connaissances professionnelles, du jugement et de l'efficacité par la praxie réflexive critique. On y présente des expériences vécues par des pédagogues de l'Ontario, qui ont pour but d'appuyer la formation des enseignants dans les cours menant à une qualification additionnelle.

4. Aperçu du cours

Le présent cours menant à la qualification additionnelle : *Enseignement de l'onondaga* permet d'accroitre les compétences et les connaissances liées à l'enseignement de l'onondaga. Les enseignants approfondissent leur compréhension de l'histoire, des traditions et des civilisations hodinohsonies, et élargissent leurs compétences dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'enseignement de l'onondaga enrichis sur le plan culturel. Dans un modèle de prestation adéquat, les enseignants explorent des thèmes et des enjeux pertinents au contexte pédagogique dans lequel ils travaillent ou pourraient être amenés à travailler. Dans le cadre d'un cycle de révision souple, le cours pourrait être modifié pour refléter les besoins en évolution des enseignants, des apprenants de l'onondaga et de la communauté. Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante sont soutenues et enchâssées dans la ligne directrice du présent cours.

A. Attentes générales en matière d'apprentissage liées à la pratique professionnelle de l'enseignement, Enseignement de l'onondaga

Le présent cours comporte les attentes générales suivantes en ce qui a trait à l'apprentissage des participants :

- analyser, interpréter et mettre en œuvre le curriculum du ministère de l'Éducation ainsi que les politiques et lignes directrices des conseils scolaires
- posséder et appliquer les connaissances théoriques nécessaires pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des pratiques et programmes
- modéliser et adapter les attentes, stratégies d'enseignement et pratiques d'évaluation en tenant compte des besoins particuliers de chaque élève
- favoriser la création de milieux d'apprentissage propices au développement intellectuel, social, affectif, physique, environnemental, linguistique, culturel, spirituel et moral des élèves
- collaborer avec le personnel scolaire, les parents, les tuteurs, les personnes chargées de la garde des enfants et la communauté

- accéder à diverses ressources, y compris des ressources technologiques à l'intérieur comme à l'extérieur du système scolaire, et les explorer afin d'améliorer les connaissances professionnelles à l'appui de l'apprentissage des élèves
- réfléchir de façon critique à l'utilisation éthique de la technologie afin d'assurer la sécurité, la protection de la vie privée et le bienêtre des apprenants
- améliorer sa pratique professionnelle par le questionnement, le dialogue et la réflexion
- appuyer et modéliser les pratiques éthiques
- comprendre la nécessité de respecter et de préserver les ressources du milieu.

B. Attentes générales en matière d'apprentissage liées à l'enseignement dans un contexte hodinohsoni

Le présent cours vise à être accessible et à démontrer de l'ouverture aux enseignants qui possèdent certaines connaissances sur l'histoire et la culture hodinohsonies, et qui souhaitent intégrer ces connaissances à leur pratique pour enseigner l'onondaga de manière plus efficace.

En plus de renforcer et d'accroitre ses connaissances sur les normes d'exercice des pédagogues de l'Ontario dans un contexte hodinohsoni, tel que proposé dans la partie A, le présent cours est conçu pour favoriser, auprès des participants, les connaissances, compétences, dispositions et pratiques professionnelles liées à l'enseignement de l'onondaga dans un contexte hodinohsoni, y compris (schéma n° 3) :

- explorer la philosophie et la vision de l'enseignement de l'onondaga
- reconnaitre et comprendre que les valeurs et connaissances culturelles sont intrinsèques à la langue et exprimées par celle-ci
- améliorer les compétences et connaissances des pédagogues pour appuyer l'enseignement de la langue en salle de classe
- élargir et approfondir les compétences particulières à l'enseignement de l'onondaga et la manière de les appliquer en classe
- encourager les pédagogues à réfléchir, à communiquer et à mettre en pratique leur apprentissage par des expériences pratiques et concrètes
- démontrer l'importance de l'onondaga et de la civilisation hodinohsonie
- comprendre les expériences linguistiques authentiques en onondaga

- développer la littératie des élèves en onondaga (lecture et écriture)
- élargir, chez les élèves, les connaissances de l'histoire des Onondagas, de leur contribution continue au développement du Canada et à l'identité canadienne, de leurs leadeurs politiques et spirituels, et de leurs pratiques cérémonielles
- explorer des occasions d'enseigner en onondaga
- favoriser la responsabilisation professionnelle et l'efficacité des pédagogues d'onondaga
- favoriser l'identité professionnelle des pédagogues d'onondaga
- explorer et promouvoir des stratégies pour revitaliser l'onondaga.

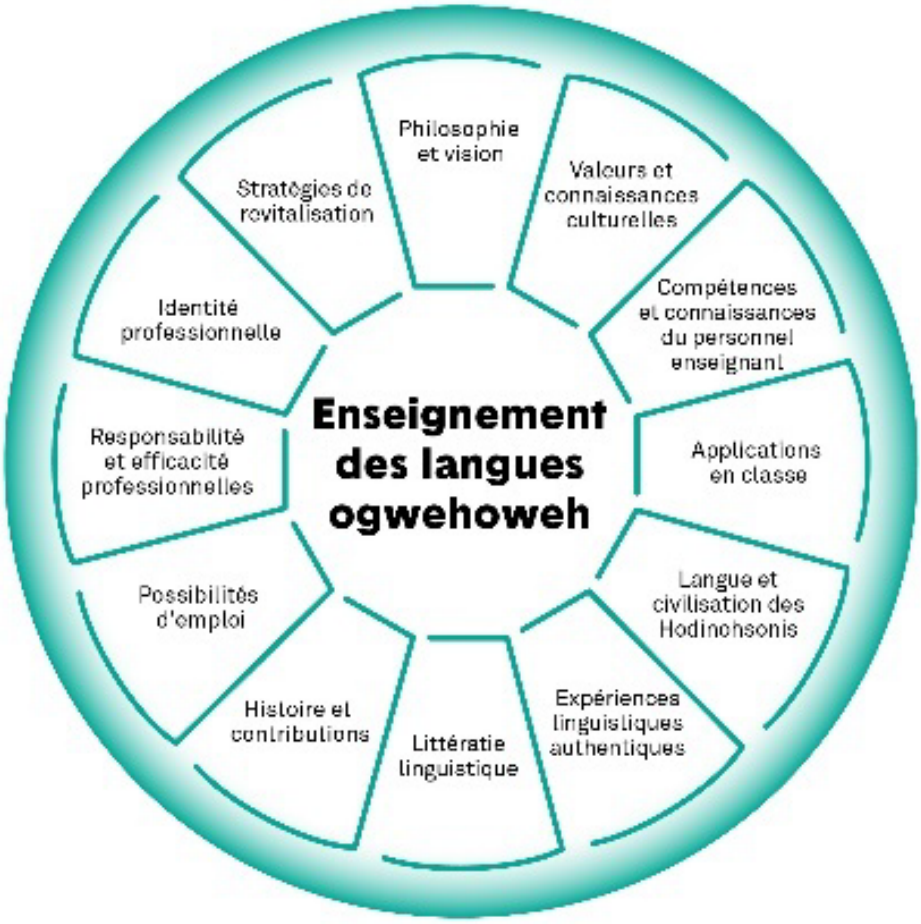

Schéma nº 3 : Attentes en matière d'apprentissage

5. Contenu du cours

La conception, le contenu et la mise en œuvre de la ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle : *Enseignement de l'onondaga* appuient les contextes pédagogiques et les principes culturels hodinohsonis, ainsi que des pratiques efficaces de formation à l'enseignement. Les composantes de la présente ligne directrice représentent un cadre conceptuel pour l'élaboration d'un cours holistique, intégré et expérientiel qui a pour assise le questionnement professionnel. Les composantes suivantes appuient et renforcent les connaissances et pratiques professionnelles ainsi que le jugement professionnel dans le présent cours.

Le cours menant à la qualification additionnelle : *Enseignement de l'onondaga* met l'accent sur le contenu suivant, qui est abordé par des processus holistiques, intégratifs et expérientiels. Ces processus doivent honorer et refléter la communauté hodinohsonie locale. Le présent cours favorise la réflexion critique et le dialogue inspirés des éléments suivants.

A. Connaissances

- développer ses compétences linguistiques et les appliquer dans l'apprentissage de la langue (p. ex., les niveaux de l'American Council on the Teaching of Foreign Languages ou du Finger Lakes Institute [F.L.I.])
- explorer la linguistique afin d'accroitre ses connaissances sur la façon dont les différents domaines de la langue (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique) s'entrecroisent et guident l'enseignement et l'apprentissage de la langue
- développer et accroitre sa connaissance des réalités socioéconomiques des langues menacées et la façon dont celles-ci peuvent avoir un effet sur l'enseignement et l'apprentissage
- comprendre et intégrer les perspectives, les façons de savoir, l'apprentissage et l'enseignement hodinohsoni dans les attentes, les stratégies et les pratiques d'évaluation du cours
- comprendre et examiner l'histoire hodinohsonie, le système politique et nos liens culturels à l'origine de l'onondaga
- faire participer les personnes détenant un savoir culturel et les locuteurs de langue maternelle dans l'apprentissage
- explorer les façons de savoir, l'enseignement et l'apprentissage hodinohsonis (ou plus généralement la transmission du savoir) en tant que dimension importante du curriculum

- approfondir sa connaissance des manières dont les coutumes et les traditions contribuent à la forte identité hodinohsonie qui favorise l'apprentissage des élèves
- explorer l'histoire onondaga, les personnalités et leadeurs onondagas importants et leur rôle dans l'histoire du Canada, le système clanique et le cycle cérémoniel
- explorer les processus et les protocoles pour enseigner ou poursuivre le questionnement dans le cadre de certains évènements cérémoniaux
- incorporer la structure de la langue à des thèmes choisis pour renforcer la prononciation correcte des mots
- explorer de façon critique l'influence des innovations et des contextes en changement sur l'enseignement et l'apprentissage
- développer des stratégies pour permettre aux élèves de connaitre la vie à l'extérieur du contexte de la réserve
- explorer des stratégies pour enseigner aux enfants les règles traditionnelles de bienséance qui s'appliquent lors d'évènements sociaux et publics.

B. Compétences et pratiques

- appliquer les principes théoriques nécessaires pour planifier et organiser un programme d'études de façon à échelonner les compétences linguistiques et le contenu sur tous les cycles d'une école
- appliquer les connaissances théoriques de la structure de la langue onondaga afin de comprendre et d'enseigner les compétences nécessaires à son apprentissage
- explorer des stratégies pour concevoir des programmes intéressants et efficaces d'enseignement de l'onondaga (p. ex., comment rendre le programme assez intéressant pour motiver les élèves)
- élargir les connaissances du système d'écriture de l'onondaga pour appuyer la lecture et la prononciation correcte des mots en onondaga
- explorer la technologie et innover avec celle-ci pour appuyer l'enseignement de l'onondaga (p. ex., tableaux interactifs et enregistrements vidéo)
- explorer et appliquer les compétences liées à l'acquisition d'une seconde langue afin d'appuyer les apprenants d'une langue seconde

- explorer des stratégies pour enrichir le vocabulaire des pédagogues, incluant le langage spécialisé (p. ex., confection de bâton de lacrosse, couture et récolte de sirop d'érable)
- avoir recours à sa compréhension théorique pour concevoir des expériences d'apprentissage qui favorisent le développement de toutes les compétences linguistiques chez l'apprenant
- explorer des stratégies qui améliorent et renforcent les compétences linguistiques pour exprimer des concepts avancés
- approfondir sa connaissance des milieux d'apprentissage holistiques (spirituel, social, émotif et physique), notamment les camps linguistiques en plein air et l'apprentissage sur le terrain et les lieux culturels importants
- explorer des pratiques réflexives qui appuient l'analyse critique et le développement professionnel dans l'enseignement de l'onondaga
- modeler des stratégies pédagogiques pour répondre aux besoins de tous les apprenants dans un cours de l'onondaga à multiples niveaux.

C. Curriculum, mesure et évaluation

- comprendre les compétences linguistiques (leur progression, leur lien avec le curriculum et la façon de les évaluer)
- élaborer un programme d'éducation linguistique et culturelle qui énonce les types de connaissances qui devraient être assimilées par les apprenants (p. ex., le cycle d'enseignement traditionnel des compétences développé par les pédagogues du système d'éducation élémentaire des Six Nations de la rivière Grand)
- explorer des stratégies et des pratiques qui font la promotion des pratiques réflexives continues
- concevoir de façon critique des programmes qui reflètent l'utilisation éthique de la technologie afin d'assurer la sécurité, la protection de la vie privée et le bienêtre des apprenants
- réfléchir aux pratiques de mesure, d'évaluation et d'autoévaluation en utilisant la grille d'évaluation des niveaux d'apprentissage des langues autochtones du curriculum de l'Ontario de la 1re à la 12e année

- examiner de façon critique d'autres stratégies pour déterminer le niveau d'apprentissage de la langue (p. ex., les lignes directrices de l'Association for Computational Linguistics [ACL] et l'adaptation des descripteurs de formation de l'Oral Proficiency Interview [OPI] afin de refléter l'apprentissage et la réussite au sein des écoles, ou d'autres outils d'évaluation de l'onondaga élaborés à l'échelle locale).

D. Recherche et développement

- explorer la pratique professionnelle par le questionnement continu de la théorie et de la pédagogie, qui sont en évolution constante ainsi qu'en révision et en mise à jour continues
- favoriser et maintenir une approche positive du perfectionnement professionnel, en s'efforçant constamment de trouver de nouvelles manières de motiver les apprenants de la langue
- examiner de façon critique la pratique professionnelle en se demandant ce qui été fait auparavant, ce qui est fait maintenant et la façon dont on peut modifier nos pratiques pour répondre aux besoins de nos élèves
- explorer des stratégies pour incorporer la recherche et l'avancement de la pédagogie à l'enseignement de la langue
- faire participer les enseignants et les experts dont la langue maternelle est l'onondaga pour guider la recherche et l'avancement de la pédagogie liés à l'enseignement de l'onondaga.

E. Participation de la communauté

- explorer des stratégies pour collaborer avec les parents hodinohsonis, les grands-parents, les familles élargies, les personnes détenant un savoir culturel, les enseignants de langue, les membres du personnel et les chercheurs, ainsi que les chefs des cérémonies traditionnelles et les leadeurs politiques
- soutenir les instituts pédagogiques communautaires hodinohsonis
- planifier conjointement avec les organismes pédagogiques de la communauté la participation des locuteurs de l'onondaga et des gardiens du savoir afin d'appuyer le perfectionnement professionnel continu des enseignants de l'onondaga
- concevoir et offrir le cours menant à la qualification additionnelle : *Enseignement de l'onondaga* en utilisant les ressources pédagogiques et humaines existantes à l'échelle locale pour répondre à des besoins précis dans la communauté

- faire la promotion des discussions communautaires portant sur les stratégies de développement de l'onondaga liées à des besoins qui ont été identifiés dans la communauté hodinohsonie (p. ex., comment faire participer les gardiens du savoir, comment transmettre les connaissances cérémoniales).

6. Conception et pratiques pédagogiques

La conception et les pratiques pédagogiques (schéma nº 4) du présent cours tiennent compte des théories d'apprentissage des adultes, des processus andragogiques efficaces et des méthodes d'apprentissage expérientielles qui favorisent la réflexion, le dialogue et le questionnement critiques.

Les participantes et participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours à l'élaboration des recherches et des expériences d'apprentissage, des processus d'intégration holistique, ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours.

Pour la mise en œuvre de ce cours, les instructeurs **facilitent** les processus andragogiques pertinents et pratiques qui permettent aux participants de vivre des expériences d'apprentissage, basées sur le questionnement, ayant rapport à la conception, la planification, l'enseignement, la pédagogie, la mise en œuvre, ainsi qu'à la mesure et l'évaluation du programme. Parmi les processus andragogiques, notons : l'apprentissage expérientiel, les jeux de rôle, les simulations, la rédaction d'un journal de bord, l'autogestion de projets, l'enseignement individualisé, l'interaction en petits groupes, le dialogue, la recherche-action, le questionnement, la documentation pédagogique, l'apprentissage collaboratif, la narration, les méthodes de cas et la praxie réflexive critique.

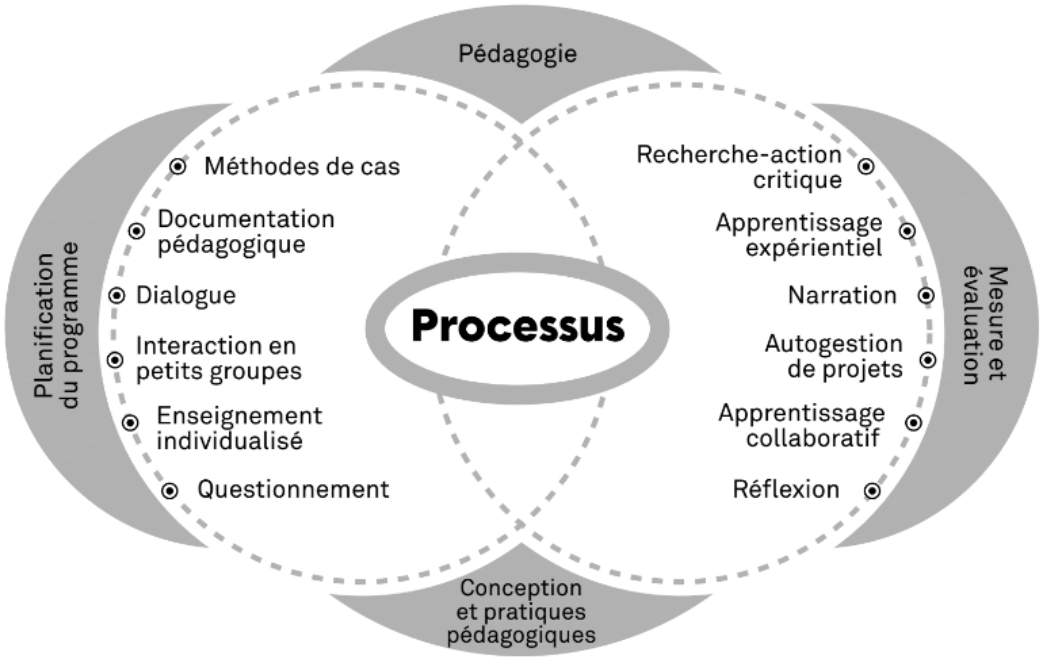

Schéma nº 4 : Processus pédagogiques

Les instructeurs du cours **incarnent** les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, respectent les principes de l'éducation des adultes et l'expérience des participants, reconnaissent leurs acquis, adoptent des pratiques culturellement inclusives et répondent à leurs questions, intérêts et besoins particuliers. Il importe également que les participants créent des réseaux de soutien, reçoivent les commentaires de leurs pairs et de l'instructeur et communiquent à leurs collègues le résultat de leur apprentissage. Ils doivent aussi avoir l'occasion de faire des lectures professionnelles, de réfléchir, de discuter et de s'exprimer.

Les instructeurs **reflètent** le questionnement critique, la conception universelle, la différenciation pédagogique et les pratiques d'évaluation qui peuvent être reproduits ou adaptés dans diverses situations en classe.

Apprentissage expérientiel

Les participants auront l'occasion de prendre part à des activités d'apprentissage expérientiel se rapportant aux principaux concepts et aspects du cours *Enseignement de l'onondaga* déterminés en collaboration avec l'instructeur. L'objectif de ces activités est d'appuyer la mise en œuvre et l'intégration de la théorie à la pratique dans un contexte réel d'enseignement et d'apprentissage. De plus, les participants analyseront et réfléchiront de façon critique à leur participation durant des occasions d'apprentissage et de questionnement expérientiel dans le présent cours.

L'apprentissage expérientiel et le questionnement critique permettront de perfectionner le jugement professionnel, les connaissances, les compétences, l'efficacité et les pratiques pédagogiques des participants.

Les ressources de l'Ordre sur les normes de la profession contribuent à appuyer l'apprentissage expérientiel au moyen de divers processus de questionnement professionnel. Vous pouvez les consulter sur le site web de l'Ordre.

7. Mesure et évaluation des participants

Au début du cours, les participantes et participants collaborent, avec les instructeurs du cours, à l'élaboration des questions et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours. Les instructeurs communiqueront régulièrement avec les participants, tout au long du cours, pour leur transmettre des observations significatives sur leur rendement.

L'évaluation des participants suit une approche équilibrée comprenant la combinaison d'une évaluation personnelle, par les pairs et mutuelle (instructeur et participant), ainsi qu'une évaluation de l'instructeur. Les stratégies de mesure et d'évaluation reflètent des pratiques efficaces et collaboratives basées sur le questionnement. On a recours à diverses approches pour permettre aux participants de démontrer leur apprentissage lié aux questionnements dans le cours. Des possibilités de mesures et d'évaluations formatives et sommatives font également partie du cours.

Il importe pour le participant inscrit à un cours menant à une qualification additionnelle de pouvoir effectuer des recherches pertinentes et utiles. Les travaux, les artéfacts et les projets permettent aux participants de faire des liens entre la théorie et la pratique. Les travaux doivent également permettre aux pédagogues de faire des choix et d'effectuer des recherches personnelles dans un cadre souple.

Les processus d'apprentissage appuient une exploration approfondie des concepts et questionnements. Ces processus se déroulent tout au long du cours et reflètent la pensée critique et la réflexion des participants à mesure qu'ils développent connaissances et compétences.

Les pratiques d'évaluation favoriseront également un questionnement critique plus approfondi grâce aux divers processus employés durant le cours. Ces processus d'évaluation basés sur le questionnement donnent l'occasion aux participants d'illustrer leur niveau de connaissances professionnelles et pédagogiques, de compétences, de pratiques éthiques et de leadeurship en enseignement.

On recommande aussi d'inclure une expérience culminante. Cette synthèse de l'expérience reflètera les connaissances approfondies et la compréhension issue de la participation au présent cours. Elle comprendra également les réflexions critiques d'un participant et une analyse de son apprentissage sur une certaine période.

Les processus suivants visent à orienter les pratiques associées à la mesure et à l'évaluation dans le cadre du présent cours; en outre, ils reflètent l'apprentissage expérientiel et les pédagogies critiques. Cette liste n'est pas exhaustive.

a) **Leadeurship pédagogique :** Cocréer, concevoir et évaluer de façon critique des occasions d'apprentissage culturellement inclusives qui incorporent la voix et le point de vue, les forces, les intérêts et les besoins des participantes et participants. Les occasions d'apprentissage tiendront compte de diverses technologies et ressources et reflèteront le curriculum du ministère de l'Éducation.

b) **Portfolio pédagogique :** Monter un portfolio professionnel qui analyse de façon critique les philosophies de l'enseignement et de l'apprentissage, les suppositions ainsi que les pratiques et les pédagogies conçues pour créer des milieux d'apprentissage éthiques et fondés sur des principes démocratiques.

c) **Documentation pédagogique :** Rassembler des notes concrètes (p. ex., notes manuscrites, photos, vidéos, enregistrements audios, artéfacts, dossiers sur l'apprentissage des élèves) afin de permettre aux pédagogues, aux familles, aux personnes chargées de la garde des enfants, aux tutrices et tuteurs ainsi qu'aux apprenants de réfléchir au processus d'apprentissage, d'en discuter et de l'interpréter.

d) **Recherche-action critique :** Participer à de la recherche-action individuelle ou collaborative fondée sur l'exploration critique de diverses approches de la recherche-action.

e) **Étude de cas :** Réfléchir de façon critique et se renseigner sur la pratique professionnelle par la rédaction ou la discussion de cas.

f) **Plan de transition :** Réfléchir de façon critique au plan de transition d'un élève, l'analyser et formuler des recommandations pour l'améliorer.

g) **Analyse narrative :** Analyser de façon collaborative et critique des narrations sur l'enseignement et l'apprentissage sous divers angles (p. ex., identité professionnelle, efficacité professionnelle, leadeurship éthique, pédagogies critiques) au moyen de procédés narratifs, comme la rédaction ou la discussion sur des récits.

h) **Expérience d'apprentissage novatrice :** Concevoir et faciliter une expérience d'apprentissage engageante et novatrice qui reflète la différenciation pédagogique, la conception universelle et la démarche par étapes.

i) **Élaboration d'un P.E.I. :** Élaborer un P.E.I. en collaboration avec la famille, l'élève et l'équipe-école.

j) **Plan de partenariat :** Concevoir un plan exhaustif visant à établir des partenariats collaboratifs entre les apprenants, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs ainsi que l'école et les communautés environnantes dans le but de faciliter l'apprentissage, le développement linguistique, la résilience et le bienêtre des apprenants et des pédagogues.

k) **Réflexion critique :** Analyser de façon critique les enjeux en éducation qui se rapportent au présent cours au moyen de recherches spécialisées utilisant divers supports (p. ex., narrations, documentation manuscrite, images ou graphiques).

l) **Narration visuelle :** Créer une narration visuelle (p. ex., récit numérique) à l'appui de l'identité professionnelle collective de la profession enseignante, laquelle fait progresser les connaissances professionnelles et la pédagogie.

m) **Défense des intérêts de la communauté :** Promouvoir les conversations communautaires sur le développement de la langue et répondre aux besoins identifiés.

n) **Leadeurship communautaire :** Soutenir un établissement d'enseignement local qui agit à titre de fournisseur de cours menant à une qualification additionnelle conçus et offerts au sein de la communauté hodinohsonie.

o) **Collaboration communautaire :** Concevoir et donner un cours menant à une qualification additionnelle par l'entremise d'un fournisseur local afin de recruter des instructeurs, des personnes-ressources et des participants, et de répondre aux besoins particuliers de la communauté (p. ex., organiser un cours sous forme de camp linguistique en été avec activités d'immersion pour les élèves)

p) **Recherche communautaire :** Explorer des stratégies de collaboration avec les parents, les grands-parents, les familles élargies, les personnes ayant des connaissances culturelles et les enseignants de langue, le personnel et les chercheurs.

Annexe 1

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents, les tutrices et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des normes de déontologie de la profession :

- inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- reconnaitre l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie
Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bienêtre et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Confiance
Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs ainsi que le public reposent sur la confiance.

Respect
La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bienêtre affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Intégrité
Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.

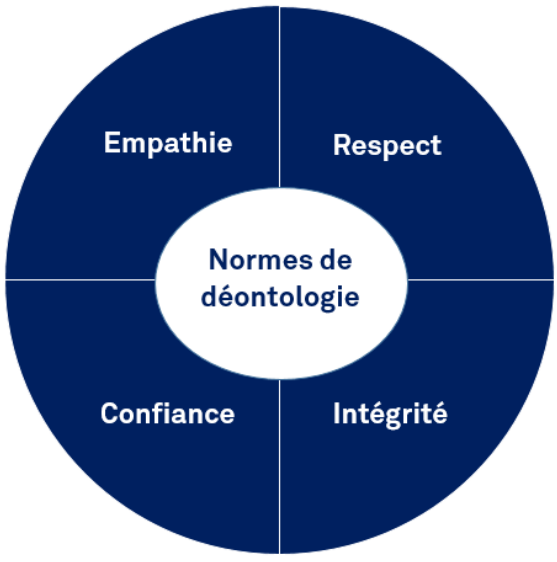

Normes d'exercice de la profession enseignante

Les normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des normes d'exercice de la profession :

- exposer une vision collective de la profession enseignante
- discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage
Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles
Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadeurship dans les communautés d'apprentissage

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leadeur afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.

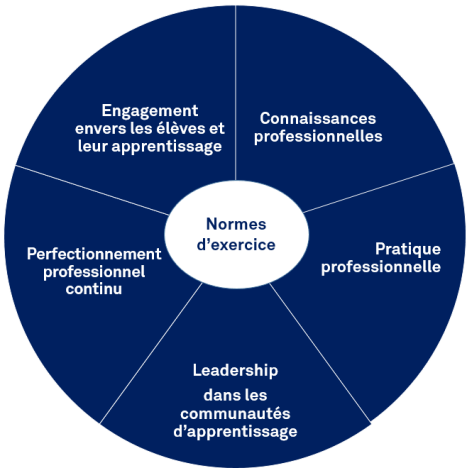

Annexe 2

Texte de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) : Schéma nº 4 : Conception et pratiques pédagogiques tirées de la page 17 de ce PDF

Le schéma nº 4 est une représentation graphique des processus pédagogiques andragogiques possibles mis en œuvre dans les cours menant à une qualification additionnelle. Au centre se trouve un diagramme de Venn. Dans la partie droite de ce diagramme, les participants sont invités à explorer l'utilisation de l'apprentissage expérientiel, de la recherche-action critique, de la narration, de la réflexion, de l'apprentissage collaboratif et de l'autogestion de projets. Dans la partie gauche du diagramme, on leur propose d'explorer l'utilisation des méthodes de cas, de la documentation pédagogique, du dialogue, de l'enseignement individualisé, de l'interaction en petits groupes et du questionnement. Ces expériences d'apprentissage basées sur l'exploration s'interconnectent au centre pour former une multiplicité de processus à facettes multiples qui peuvent améliorer la pratique professionnelle. Ces expériences présentées dans le diagramme de Venn sont liées à quatre domaines – pédagogie, mesure et évaluation, conception et pratiques pédagogiques, et planification du programme – qui encadrent le diagramme de Venn d'un cercle extérieur.

Annexe 3

Ressources fondées sur les normes de l'Ordre

Les ressources suivantes fondées sur les normes facilitent l'apprentissage par le questionnement professionnel. Elles sont disponibles sur le site web de l'Ordre.

ALLARD, C.C., Goldblatt, P.F., Kemball, J.I., Kendrick, S.A., Millen, K.J., et Smith, D. «Becoming a reflective community of practice», *Reflective Practice,* vol. 8, nº 3, 2007, p. 299-314.

CHERUBINI, L., Kitchen, J., Goldblatt, P., et Smith, D. «Broadening landscapes and affirming professional capacity: A metacognitive approach to teacher induction». *The Professional Educator,* vol. 35, nº 1, 2011, p. 1-15.

CHERUBINI, L., Smith, D., Goldblatt, P.F., Engemann, J., et Kitchen, J. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2008.

CIUFFETELLI PARKER, D., Smith, D., et Goldblatt, P. «Teacher education partnerships: Integration of case studies within an initial teacher education program», *Brock Education,* vol. 18, nº 2, 2009, p. 96-113.

GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. «Illuminating and facilitating professional knowledge through casework», *European Journal of Teacher Education,* vol. 27, nº 3, p. 334-354.

GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. (s. la dir.). *Cases for teacher development: Preparing for the classroom*. Thousand Oaks, CA, Sage Publications, Inc., 2005.

KILLORAN, I., Zaretsky, H., Jordan, A., Smith, D., Allard, C., et Moloney, J. «Supporting teachers to work with children with exceptionalities», *Canadian Journal of Education,* vol. 36, nº 1, 2013, p. 240-270.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Mise en pratique des normes par la recherche professionnelle* [trousse de ressources], Toronto, 2003.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes de déontologie de la profession enseignante et Normes d'exercice de la profession enseignante* [affiche], à oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation, Toronto, 2006.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Vivre les normes au quotidien* [trousse de ressources], Toronto, 2008.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, 2009.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Les voix de la sagesse : Apprendre des aînés* [Vidéo en ligne], Toronto, 2010. Repéré au https://www.youtube.com/watch?v=AbxCtmteQ-U&feature=emb_logo

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion*, Toronto, 2010.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO et Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. *Explorer la collaboration interprofessionnelle et le leadership éthique*, Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Dimensions éthiques de la pratique professionnelle*, Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer la déontologie dans les relations professionnelles*, Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Gardiens du savoir – Guide de discussion*, Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Cadre de formation de la profession enseignante*, Toronto, 2016.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Fondements de l'exercice professionnel*, Toronto, 2016.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [vidéo en ligne], Repéré au www.youtube.com/watch?v=XPM8WEPJU9Q,, Toronto, 2016.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester son empathie pour les enfants anishinaabe* [vidéo], Repéré au www.youtube.com/watch?v=edbR-KnCwv8, Toronto, 2016.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Consolider la vision : Discours critique sur les normes de déontologie de la profession enseignante,* Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [guide de discussion], Toronto, 2018.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les pratiques de leadership par les études de cas,* Toronto, 2018.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Vision de l'apprenant et du pédagogue selon la culture anishinaabe», [Affiche], Toronto, 2018.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Explorer les pratiques éthiques : Conscience écologique et écojustice», [Affiches], Toronto, 2020.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Explorer les pratiques éthiques : Conscience écologique et écojustice», [Cartes-ressources], Toronto, 2020.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Une représentation rotinonhsyón:nie des Normes de déontologie de la profession enseignante,* Toronto, 2020.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Vision de l'apprenant et du pédagogue», [Affiche], Toronto, 2020.

SMITH, D. «Developing leaders using case inquiry», *Scholar-Practitioner Quarterly,* vol. 4, nº 2, 2010, p. 105-123.

SMITH, D. «Supporting new teacher development using narrative based professional learning», *Reflective Practice,* vol. 13, nº 1, 2012, p. 149-165.

SMITH, D. «Teaching and learning through e-learning: A new additional qualification course for the teaching profession». Barbour, M. (s. la dir.). *State of the nation: K-12 online learning in Canada.* Open School BC, Victoria (Colombie-Britannique), 2012.

SMITH, D. «A dialogic construction of ethical standards for the teaching profession», *Issues in Teacher Education,* 2013, p. 49-62.

SMITH, D. «The power of collective narratives to inform public policy: Re-conceptualizing a Principal's Qualification Program», *International Journal of Leadership in Education,* vol. 16, nº 3, 2013, p. 349-366.

SMITH, D. «Fostering collective ethical capacity with the teaching profession», *Journal of Academic Ethics,* vol. 12, nº 4, 2014, p. 271-286.

SMITH, D. «Exploring inter-professional collaboration and ethical practice: A story of emancipatory professional learning», *Reflective Practice: International and Multidisciplinary Perspectives,* vol. 16, nº 5, 2015, p. 652-676. DOI : 10.1080/14623943.2015.1071246.

SMITH, D. «Exploring leadership development with supervisory officers through case inquiry», *Reflective Practice,* vol. 16, nº 4, 2015, p. 559-574.

SMITH, D. «Pedagogies for teacher education policy development in Canada: Democratic dialogue in international teacher education: Promising pedagogies, Part C», *Advances in Research on Teaching*, 22C*,* Emerald Group Publishing Limited, 2015, p. 253-279. DOI : 10.1108/S1479-368720150000022012.

SMITH, D., Allard, C., Flett, J., Debassige, D., Maracle, B., Freeman, K., et Roy, S. (sous presse). *Nourishing the teaching spirit: Collaborative development of indigenous teacher education additional qualification course guidelines.*

SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (s. la dir.). *Guide de ressources pédagogiques*, Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006.

SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (s. la dir.). *Exploring leadership and ethical practice through professional inquiry,* Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.

SMITH, D., Kelly, D., et Allard, C. «Dialogic spaces: A critical policy development perspective of educational leadership qualifications», *International Journal of Leadership in Education,* vol. 20, nº 4, p. 393-415. DOI: 10.1080/13603124.2015.1116608.

SMITH, D., et Qua-Hiansen, J. «Democratic dialogue as a process to inform public policy: Re-conceptualizing a supervisory officer's qualification program», *International Journal of Education Policy and Leadership,* vol. 10, nº 1, 2015, p. 1-32.

Annexe 4

Ressources sur l'enseignement et l'apprentissage des langues en péril, et des langues iroquoiennes (hodinohsoni) :

ACTFL Proficiency Guidelines 2012. Alexandria, American Council on the Teaching of Foreign Languages, 2012. https://www.actfl.org/resources/actfl-proficiency-guidelines-2012

ASHER, James J.. *Learning another language through actions: The complete teacher's guidebook*. 2e édition. Los Gatos, Sky Oaks Productions, 1977.

DEERING, Nora et Helga H. Delisle. *Mohawk: A Teaching Grammar*. Kahnawake, Kanien'kehaka Raotitiohkwa Cultural Centre, 1976.

DEER, Tom et Tracy Deer. *Odewayesdahkwa Beginner Cayuga Language*. Brantford, Woodland Cultural Centre, 2015.

FROMAN, Frances, Alfred Keye et Carrie Dyck. *English-Cayuga/Cayuga-English Dictionary*. Toronto, University of Toronto Press, 2002.

HINTON, Leanne. *How to keep your language alive: A commonsense approach to one-on-one language learning*. Berkeley, Heyday Books, 2002.

HINTON, Leanne. «How to teach when the teacher isn't fluent», *Nurturing Native Languages*, éd. J. Reyhner, O. Trujillo, R. L. Carrasco et L. Lockard, Flagstaff, Northern Arizona University, 2003, p. 79-92.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO et Karin Michelson. *The Ontario Curriculum Grades 1 to 12, Native Languages: A Support Document for the Teaching of Language Patterns - Oneida, Cayuga, and Mohawk*. Toronto, Queen's Printer for Ontario, 2011. http://www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/secondary/NativeLangs_OneidaCayugaMohawk.pdf

MITHUN, Marianne, et Reg Henry. *Wate̱waye̱stanih: A Cayuga Teaching Grammar*. Brantford, Woodland Indian Cultural Educational Centre, 1984.

NCSSFL-ACTFL. *Can-Do statements: Performance indicators for language learners.* Alexandria, American Council on the Teaching of Foreign Languages, 2015. https://studylib.net/doc/12250102/can-do-statements-ncssfl-actfl-performance-indicators-for...

SASSE, Hans-Juergen et Alfred Keye. *Far more than one thousand verbs of Gayogo̱ho:nǫ? (Cayuga). A handbook of Cayuga morphology*. Cologne, Ms. Universität zu Kölnet, Branftford, Woodland Cultural Centre, 1998.

UNIVERSITY OF OREGON. *How Many Hours of Instruction Do Students Need to Reach Intermediate-High Proficiency?* Eugene, Center for Applied Second Language Studies, 2010.

WOODBURY, Hanni. *Onondaga-English English-Onondaga dictionary*. Toronto, University of Toronto Press, 2003.

Pour en savoir davantage :
Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca
oeeo.ca

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme
pour un enseignement
de qualité

oct-oeeo.ca/fbfr

oct-oeeo.ca/pifr

oct-oeeo.ca/twfr

oct-oeeo.ca/yt

oct-oeeo.ca/igfr

oct-oeeo.ca/lifr

This document is available in English under the title *Additional Qualification Course: Teaching Onondaga.*